

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Décembre 2015

MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

8 - AMELIORATIONS LIGNE A

8.5 - Marché 52M 2015 12684 M : Marché prestations juridiques en droit de la commande publique - lot n°1 : assistance et conseil juridique - approbation du marché à conclure avec les sociétés PAILLAT CONTI BORY, et JOFFE ET ASSOCIÉS

L'an deux mille quinze, le neuf décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO (*pouvoir à compter du point 14*) GRASS, KELLER, LAGLEIZE (*pouvoir à compter du point 14*) LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME TRAVAIL-MICHELET.

Etait absent-excuse :

M. RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur Le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

L'opération Améliorations Ligne A a pour objectifs :

- une amélioration de la capacité de la ligne A de 18% en heures de pointe à l'horizon 2019 en permettant une exploitation de la ligne avec des trains de 52 mètres, soit l'équivalent de deux rames actuelles accouplées ;
- ainsi qu'un réaménagement de la station Jean Jaurès au plus tôt, dimensionnée en cohérence avec les grands projets urbains d'agglomération.

Dans le cadre de cette opération, le Maître d'ouvrage souhaite en appui de sa Direction Juridique, s'adjoindre d'un conseil spécialisé dans le domaine du droit de la commande publique pour des dossiers particulièrement sensibles ou à forte technicité juridique ainsi que pour des missions de représentation en justice

L'objet de ce marché ne vise pas que des problématiques de « droit de la commande publique » stricto sensu mais s'étend à l'ensemble des lois et règles qui se trouverait applicable dans le cadre de l'exécution des contrats (procédures collectives, sous traitance, loi MOP, travail dissimulé....).

Le marché se décompose en deux lots :

- Lot n°1 : Assistance et conseil juridique
- Lot n°2 : Représentation en justice

Pour chacun des lots, les prestations font l'objet d'un marché à bons de commande (dispositions de l'article 169 du Code des Marchés Publics) attribué à plusieurs opérateurs économiques (marché à bons de commande multi-attributaire) ; ceux-ci seront au nombre de deux, pour chaque lot, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres appropriées.

Le marché est conclu sans montant minimum et sans montant maximum.

La durée prévisionnelle du marché est de 6 ans.

La passation de ce marché fait suite à un appel d'offres ouvert, lancé après avis d'appel public à la concurrence. Il est soumis aux dispositions des articles 160, 161 et 169 du code des marchés publics (CMP).

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 16 septembre 2015 aux publications du BOAMP et du JOUE, et publié sur le site internet du Conseil National des Barreaux et sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 28 octobre 2015.

Les enveloppes ont été ouvertes le 28 octobre 2015.

17 entreprises ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. CARADEUX CONSULTANT (Sous-traitant Cabinet BRETLIM)
2. PALMIER ET ASSOCIÉS
3. Groupement CABANES NEVEU/M&R AVOCATS

4. CLAMENS CONSEIL
5. JOFFE ET ASSOCIÉS
6. DARNET GENDRE ATTAL
7. CAMILLE ET ASSOCIÉS
8. CABINET DE CASTELNAU
9. DROIT PUBLIC CONSULTANTS (DPC)
10. Groupement SCP CHARREL/VINSONNEAU PALLIES
11. ADAMAS ASSOCIÉS
12. CABINET PEYRICAL SABATTIER
13. PARME AVOCAT
14. LLC ET ASSOCIÉS
15. JURIADIS
16. EARTH AVOCAT
17. PAILLAT CONTI BORY

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 24 novembre 2015, agréé les 17 candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 1^{er} décembre 2015, attribué le marché aux sociétés **PAILLAT CONTI BORY** pour un montant de 77 400 € H.T., et **JOFFE ET ASSOCIÉS** pour un montant de 78 000 € H.T. fixés au détail estimatif, et sans montant maximum.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché 52M 2015 12684 M avec **les sociétés PAILLAT CONTI BORY, et JOFFE ET ASSOCIÉS.**

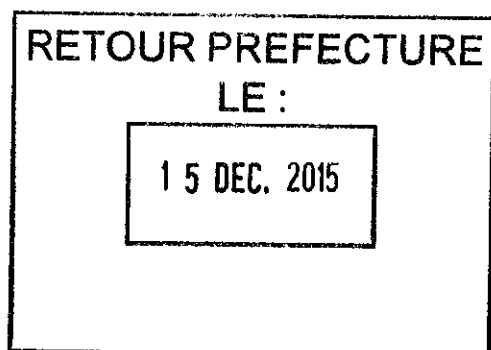
* *
*

- Le Comité Syndical :
 - Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec les sociétés **PAILLAT CONTI BORY, et JOFFE ET ASSOCIÉS** le marché 52M 2015 12684 M relatif aux prestations juridiques en droit de la commande publique - lot n°1 : assistance et conseil juridique dans le cadre de l'opération Améliorations Ligne A, sans montant maximum.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES